

ORGANISATION DES SERVICES

Mise à jour le 06 04 2021

ORGANISATION MISE EN PLACE DANS LE CADRE DES MESURES DESTINÉES À ENRAYER L'ACCÉLÉRATION DE L'ÉPIDÉMIE DE CORONAVIRUS.

- DU 03 AVRIL AU 02 MAI 2021 ET SELON L'ÉVOLUTION DU CONTEXTE SANITAIRE -

ACCUEIL CCAM

Pôle des Services à Vic-en-Bigorre	✓	Accueil du public du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 Tel. : 05 62 31 68 84
-------------------------------------------	---	-----------------------------------------------------------------------------------------------------

FRANCE SERVICES

ACCUEIL DU PUBLIC UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS

Maubourguet	✓	Tel : 05 62 96 07 93
Rabastens de Bigorre	✓	Tel : 05 62 96 54 51
Vic-en-Bigorre	✓	Tel : 06 08 86 42 99

PÔLE ENVIRONNEMENT

DÉCHETTERIES		
Maubourguet	✓	Accueil du public aux horaires habituels
Rabastens de bigorre	✓	Accueil du public aux horaires habituels
Vic-en-bigorre	✓	Accueil du public aux horaires habituels
Montaner	✓	Accueil du public aux horaires habituels
PAIEMENT REDEVANCE ORDURES MÉNAGÈRES -	✓	Régie ordures ménagères : le lundi de 9h à 12h et le vendredi de 14h à 17h.
DOTATION DES BACS ORDURES MÉNAGÈRES	✓	Pour la dotation des bacs, les usagers seront accueillis : le lundi de 14h à 17h, le mardi de 9h à 12h et de 14h à 17h, le mercredi de 9h à 12h, le jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h et le vendredi de 9h à 12h.
COLLECTE ORDURES MÉNAGÈRES	✓	Service assuré sur les 72 communes du territoire

RÉSEAU DE MÉDIATHÈQUES

	ACCUEIL PUBLIC
Maubourguet	 Le mardi de 9h à 12h, le mercredi de 14h à 18h et le samedi matin de 9h à 12h.
Rabastens de bigorre	 Le mercredi de 15h à 18h et le samedi de 10h à 12h.
Vic-en-bigorre	 Le mercredi de 9h à 12h et de 14h à 18h et le samedi de 9h30 à 12h30
Andrest	 Le mercredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00, le vendredi et samedi matin de 9h à 12h.
Montaner	 Le mardi de 14h à 15h30, le vendredi de 16h30 à 18h, le 1er samedi du mois de 10h30 à 12h.

PÔLE CULTUREL - L'OCTAV

CINÉVIC 	SALLE DE SPECTACLE Salle dédiée au centre de vaccination 	ESPACE E-FORMATION 
------------------------------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

PATRIMOINE

CHATEAU DE MONTANER 	ABBAYE DE ST SEVER DE RUSTAN 
-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

PISCINE LOUIS FOURCADE

 Fermée

ENFANCE ET JEUNESSE

CALENDRIER DU 6 AU 30 AVRIL 2021

DU 6 AU 9 AVRIL - Cours en distanciel pour tous les élèves (service minimum pour professionnels prioritaires).

DU 10 AU 25 AVRIL - Deux semaines de vacances pour toutes les zones

DU 26 AU 30 AVRIL - Cours en présentiel pour les maternelles et primaires

ÉCOLES

LES ÉCOLES SERONT FERMÉES DU 6 AU 9 AVRIL 2021.

UN SERVICE MINIMUM EST MAINTENU POUR L'ACCUEIL DES ENFANTS DE PARENTS APPARTENANT À LA LISTE DES PROFESSIONNELS PRIORITAIRES UNIQUEMENT*

RÉOUVERTURE DES ÉCOLES MATERNELLES ET PRIMAIRES À COMPTER DU LUNDI 26 AVRIL.

SERVICE MINIMUM ASSURÉ DE 7H30 À 18H30

ACCUEIL DES ENFANTS DE PARENTS APPARTENANT À LA LISTE DES PROFESSIONNELS PRIORITAIRES UNIQUEMENT*

- DU 6 AU 9 AVRIL 2021 -

Vic -en-Bigorre	 Ecole élémentaire Pierre Guillard N° de téléphone : 05 62 31 68 76
	 Ecole maternelle du Petit Bois N° de téléphone : 05 62 31 72 90
Rabastens	 Groupe scolaire Jacques Prévert N° de téléphone : 05 62 96 61 43
PALAY / Pontiacq-Viellepinte	 Groupe scolaire du PALAY N° de téléphone : 05 59 81 51 37
Andrest	 Groupe scolaire de SIMONE VEIL N° de téléphone : 05 62 31 10 57
Maubourguet	 Groupe scolaire de Maubourguet N° de téléphone : 05 62 96 32 26

CRÈCHES

LES CRÈCHES SONT FERMÉES DU 3 AU 30 AVRIL

UN SERVICE MINIMUM EST MAINTENU À VIC-EN-BIGORRE POUR L'ACCUEIL DES ENFANTS DE PARENTS APPARTENANT À LA LISTE DES PROFESSIONNELS PRIORITAIRES UNIQUEMENT*

SERVICE MINIMUM

ACCUEIL DES ENFANTS DE PARENTS APPARTENANT À LA LISTE DES PROFESSIONNELS PRIORITAIRES UNIQUEMENT*

- DU 3 AU 30 AVRIL 2021 -

Vic -en-Bigorre	 Crèche Les PÉtits Loups N° de téléphone : 05 62 96 73 26	Accueil de 7h30 à 18h30
------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------

CENTRE DE LOISIRS - VACANCES SCOLAIRES DU 12 AU 23 AVRIL 2021

**LES ACCUEILS DE LOISIRS EXTRASCOLAIRES SERONT FERMÉS
SUR LA PÉRIODE DES VACANCES SCOLAIRES.**

**UN SERVICE MINIMUM EST MAINTENU POUR L'ACCUEIL DES ENFANTS DE PARENTS
APPARTENANT À LA LISTE DES PROFESSIONNELS PRIORITAIRES UNIQUEMENT***

SERVICE MINIMUM

ACCUEIL DES ENFANTS DE PARENTS APPARTENANT À LA LISTE DES PROFESSIONNELS PRIORITAIRES UNIQUEMENT*
- DU 12 AU 23 AVRIL 2021 -

Maubourguet		Centre de loisirs de Maubourguet N° de téléphone : 05 62 43 03 11	Accueil de 7h30 à 18h00
Montaner		ALSH de Montaner N° de téléphone : 06 31 05 50 61	Accueil de 7h30 à 18h30
Rabastens		Pôle enfance N° de téléphone : 07 88 73 06 80	Accueil de 7h30 à 18h30
Vic-en-Bigorre		Centre de loisirs - MJC N° de téléphone : 07 68 72 32 28	Accueil de 7h00 à 19h00
Andrest		Groupe scolaire de SIMONE VEIL N° de téléphone : 06 50 90 71 42	Accueil de 7h30 à 18h30

SERVICE MINIMUM

* LISTE DES PROFESSIONNELS PRIORITAIRES

- Tous les personnels des établissements de santé
- Les personnels des établissements sociaux et médico-sociaux travaillant en EHPAD et EHPA, établissements pour personne handicapées, services d'aide à domicile, services infirmiers d'aide à domicile, lits d'accueil médicalisés et lits halte soins santé, nouveaux centres d'hébergement pour sans-abris malades du coronavirus et établissements d'accueil du jeune enfant maintenus ouverts.
- Les professionnels de santé libéraux : médecins, sages-femmes, infirmières, ambulanciers, pharmaciens et biologistes.
- Les personnels de crèche chargés d'accueillir en urgence les enfants des soignants.
- Les services de l'Etat chargés de la gestion de l'épidémie au ministère des Solidarités et de la Santé, en Agences régionales de santé et dans les préfetures.
- Personnels en charge de la sécurité intérieure (gendarmerie, police, pompiers, armée)
- Personnels en charge de l'accueil des enfants de personnels prioritaires